



## COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 10 OCTOBRE 2016 A 20 H 30

Le dix octobre deux mille seize, à vingt heures trente, les membres du Conseil Municipal, régulièrement convoqués, se sont réunis à la Mairie de LALBENQUE, sous la présidence de M. Jacques POUGET, Maire.

Etaient présents : Marc ASTRUC, Karine BACH, Magali BOISSET, Patricia CHATELIN, Stéphane DOLO, Michel DURAND, Marie-Christine LAPEYRE, Josiane LINON, Charles LONJOU, Violette MARCHADIER, Sébastien NODARI, Philippe PARIAT, Daniel PASQUIER, Paul PINSARD, Jean-Luc SEGUY.

Etait absente : Aline JACQUET

Etaient absents excusés : Serge LINON, Cristel MARTINEZ.

Etait absente excusée et ayant donné procuration : Cristel MARTINEZ a donné pouvoir à Jacques POUGET Paul PINSARD a été désigné secrétaire de séance

Avant d'aborder l'ordre du jour, Monsieur le Maire appelle d'éventuelles observations sur le compte rendu du 15 septembre 2016, en vue de son approbation, aucune observation, celui-ci est approuvé à l'unanimité.

### **Informations sur les décisions prises depuis la dernière séance :**

#### **2016-20 : ouverture exceptionnelle du camping et gratuité pour l'association Babel Gum à l'occasion de la manifestation de la caisse à savon :**

ARTICLE 1 : Dans le cadre de l'organisation de la course de caisses à savon par l'association BABEL GUM, les adhérents de cette association bénéficieront à titre exceptionnel de la gratuité des tarifs d'utilisation du camping municipal pour les nuitées du vendredi 30 septembre 2016 au samedi 1<sup>er</sup> octobre 2016 et du samedi 1<sup>er</sup> octobre au dimanche 2 octobre 2016.

#### **2016-21 : Validation du devis de mise en conformité des coffrets éclairage public :**

Le conseil municipal souhaite engager sur la commune une rénovation de son éclairage public afin de réduire les dépenses énergétiques, pour cela deux devis ont été effectués par deux entreprises pour la mise en conformité des coffrets EP :

- Entreprise Citel propose un devis de 9 298 € HT, soit 11 157.60 € TTC,
- Entreprise Vigilec propose un devis de 6 912 € HT soit 8 294.40 € TTC.

Après examen effectué par le responsable technique, je vous propose le devis de l'entreprise VIGILEC.

ARTICLE 1 : Je vous informe de la validation du devis de mise en conformité des coffrets éclairage public pour un montant de 6 912 € HT soit 8 294.40 € TTC à l'entreprise VIGILEC.

**2016-22 : Location du logement T1 à la résidence Poilleux attribué à Anass MADANE** à compter du 1<sup>er</sup> octobre 2016 au loyer mensuel de 154.39 €.

**2016-23 : Etat des lieux de sortie de Monsieur Mathieu LACAN le 15/09/2016 logement T1 à la résidence Poilleux.**

**2016-24** : A compter du 6/10/2016, les tarifs de location des salles, de l'utilisation du matériel sono-vidéo, du mobilier (tables et chaises), le montant des cautions et les tarifs ménage sont fixés comme suit :

SALLES / MATERIELS	TARIF LOCATION		TARIF CHAISES	TARIFS TABLE	CAUTION	TARIF MENAGE	LOCATION SONO-VIDEO
	RESIDENTS	HORS RESIDENTS + ASSOCIATIONS EXTERIEURES					
Espace culturel de LALBENQUE	80 €	180 €			300 €	120 €	60 €
Salle des fêtes de St HILAIRE	70 €	150 €			300 €	100 €	
Salle Polyvalente	30 €				200 €	50 €	
Salle du Mercadiol	40 €	80 €			200 €	50 €	
Salle voûtée					200 €	50 €	
Location Chaises			5 € le lot de 10		100 €		
Location Tables				3 € l'unité			
Salle OMNISPORTS		100 €			200 €		
Salle Miramon		50 €			100 €	40 €	
Halle de la Mairie		80 €			200 €	80 €	

#### **DETAIL DE L'ORDRE DU JOUR :**

**1 – Attribution des marchés de travaux concernant la restauration des 3 chapelles (Sainte Anne, Saint Joseph, Sacré cœur de Jésus) restauration des vitraux et autres travaux ponctuels.** *Jean-Luc SEGUY est arrivé au point 1 de l'ordre du jour.*

Un avis d'appel public à la concurrence a été publié sur la plateforme de dématérialisation : [www.marchés-info46.com](http://www.marchés-info46.com) le 8/07/2016 avec une remise des offres le 5/09/2016 à 12 h.

Le marché se décompose en 5 lots :

Lot 1 : conservation, restauration, mise en valeur du décor peint du XIXème siècle (avec 3 options proposées)

Lot 2 : conservation et restauration de tableaux et d'une toile marouflée

Lot 3 : Ebénisterie/menuiserie (avec 2 options proposées)

Lot 4 : Vitraux (avec 1 option proposée)

Lot 5 : Electricité

Pour information : la liste des options (variantes exigées) sont :

Option 1 : Chapelle Notre-Dame de Lourdes, reprises ponctuelles

Option 2 : Chapelle Notre-Dame de la Pitié : restauration de la niche

Option 3 : chœur : restauration de la scène des pèlerins

Option 4 : Chœur : restauration de la scène des pèlerins

Option 5 : restauration des vitraux

A la remise des plis, le 5/09/2016 nous avons eu :

2 offres pour le LOT 1 (Atelier d'autan et Malbrel conservation)

2 offres pour le LOT 2 (Atelier d'autan et Malbrel conservation)

3 offres pour le LOT 3 (Malbrel Conservation, Blanchon et Bretel)

3 offres pour le LOT 4 (Atelier du Vitrail, Atelier Saint Clair, Nicolas Charles)

3 offres pour le LOT 5 : (Mas borras, Allez et cie, Inéo)

L'ouverture des plis s'est déroulée le Lundi 9 septembre 2016

L'analyse des offres a été réalisée par la maîtrise d'œuvre : Gaëlle DUCHENE et Marion SARTRE le 14 septembre 2016.

Ensuite il a été effectué une négociation avec les 3 premiers candidats par lots, donc pour cette consultation, tous les candidats ont été auditionnés, soit le MARDI 27 Septembre, soit le MERCREDI 28 septembre 2016. (Selon article 4.03 du règlement de consultation).

Au vu de cette procédure et des résultats obtenus après négociation, les attributions suivantes sont proposées :

Lot 1 : Atelier d'Autan – Marqueface (31) pour 77 502.10 € HT (offre de base)  
Lot 2 : Atelier d'Autan – Marqueface (31) pour 11 024.50 € HT (offre de base)  
Lot 3 : Malbrel Conservation – Capdenac (46) pour 31 958.33 € HT (offre de base)  
Lot 4 : Nicolas Charles – Villeneuve (12) pour 9 258 € HT (offre de base)  
Lot 5 : EngieInéo – l'hospitalet (46) pour 7 550.20 € HT (offre de base)  
Montant total des lots (offre de base) : 137 293.13 € HT soit 164 751.76 € TTC.

**Le prévisionnel de départ était de :**

Offres de base : 160 778.16 € HT soit 192 933.79 € TTC.  
Soit un rabais de 23 485.03 € HT soit 28 182.03 € TTC.

***Validation à la majorité avec une abstention celle de Stéphane DOLO de la proposition d'attribution des offres de base par lots, aucune option n'est retenue et autorisation est donnée au Maire pour signer les marchés de travaux.***

**2 – Plan de financement pour le programme de défense incendie**

Je vous propose d'enclencher pour 2017, une acquisition de plusieurs réserves à incendie. Pour assurer la faisabilité de l'opération, je vous propose de déposer un dossier de subvention auprès de l'Etat au titre de la DETR.

Les critères 2017 ont été votés et prévoient en outre : 30 % d'aide pour la création de réserve d'eau pour la lutte contre l'incendie (bâches à incendie ou citerne uniquement).

Je vous propose le devis suivant :

- Devis achat de citernes souples : 54 850 € HT soit 65 820 € TTC.

Ce devis comprend l'achat et la mise en œuvre de 10 citernes souples de 60 m<sup>3</sup>.

Montant de l'opération : 54 850 € HT – soit 65 820 € TTC

Subvention ETAT DETR : 30 % : 16 455 €

Fonds libres ou emprunt y compris la TVA : 49 365 €

Montant total TTC de l'opération : 65 820 €.

***Validation du plan de financement et autorisation à donner au Maire pour solliciter les financements nécessaires auprès de l'ETAT au titre de la DETR.***

**3 – Décision modificative budgétaire n° 3**

La décision modificative consiste au niveau de la section d'investissement à abonder quelques opérations :

- **opération 241** : 1<sup>ère</sup> tranche de la piscine + **2000 €**
- **Opération 262** : programme signalétique et panneaux lumineux : + **5 000 €**
- **Opération 269** : dissimulations de réseaux gendarmerie/ouradous : - **10 000 €**
- **Opération 271** : aménagement cœur de village : + **3000 €**

La section d'investissement s'équilibre à 0 €.

Au niveau de la section de fonctionnement :

Je vous propose d'abonder le chapitre 012 pour **20 000 €**

Et diminuer le chapitre dépenses imprévues pour **20 000 €**.

La section de fonctionnement s'équilibre à 0 €.

**Validation à l'unanimité de la décision modificative budgétaire n° 3 pour le budget principal.**

**4 – Modification du plan de financement concernant le complexe sportif : stade**

Pour rappel, je vous indique le plan de financement validé au conseil municipal du 11/01/2016 : montant prévisionnel des travaux : 623 973 € HT.

Le plan de financement prévisionnel est le suivant :

ETAT – DETR 2016 (25%) : 155 993 €  
FFF (fédération Française de Football) : 100 000 €  
EUROPE Programme LEADER : 50 000 €  
TOTAL : 305 993 € (49 %)  
Fonds libres et/ou emprunts y compris la TVA : 432 980 €  
Montant de la 1<sup>ère</sup> tranche : 738 973 € TTC.

A ce jour, nous avons perçu la subvention suivante et les informations, à savoir :

- ETAT (DETR) : 149 000 € (dépenses retenues à hauteur de 596 000 € HT)
- FFF (sollicitée 100 000 €), suite à des informations recueillies auprès de Ligue Midi Pyrénées, il s'avère que l'enveloppe pour le District du Lot va être de 32 206 €.
- Pas d'information pour le moment du Leader.

Je vous propose de modifier le plan de financement et de solliciter de nouveaux financements :

- ETAT (DETR) acquise : 149 000 €
- Contrat de ruralité : 60 000 €
- CNDS (Comité national pour le développement du sport) : 82 000 €  
(subventionnement possible si pratique de l'athlétisme)
- LEADER : 70 000 € (augmenté de 20 000 €)
- Communauté de Communes du Pays Lalbenque-Limogne : 30 000 €
- Département : 20 000 €
- Montant total du financement extérieur : 411 000 € (66%)
- Fonds libres ou emprunt de la collectivité y compris la TVA : 327 973 €
- Montant total de l'opération TTC : 623 973 € HT soit 738 973 € TTC.

**Validation à la majorité du nouveau plan de financement avec une abstention celle de Patricia CHATELIN et autorisation est donnée au Maire pour solliciter les financements.**

## **5 – Proposition de participation à l'opération « Commune 100% Compostage » – édition 2016-2017**

Le Syded propose une deuxième édition de l'opération « Commune 100 % Compostage ». Cet appel à candidature s'adresse aux communes situées sur le territoire du SYDED et propose un soutien humain (technique, méthodologique, animations, formations...) et financier (jusqu'à 1000 € maximum/commune/an selon les dépenses engagées) pour aider à la mise en place d'actions en faveur du compostage et de la pratique d'un jardinage pauvre en déchets (y compris limiter l'utilisation de produits nocifs pour l'environnement).

Pour bénéficier de ce soutien, les communes s'engagent à mener un programme d'actions qui, selon les particularités et les opportunités locales, seront sélectionnées parmi les thématiques suivantes :

- Réduction des déchets de la commune : compostage dans les établissements municipaux, broyage, paillage, mulching, alternatives aux phytosanitaires...
- Réduction des déchets des particuliers : promotion des composteurs individuels, mise en place de composteurs de quartiers, achat/location de broyeur à végétaux...
- Sensibilisation : formation personnel municipal, animations scolaires, réunions publiques, article bulletin, site internet...

Les référents « environnement » désignés par la commune seront les interlocuteurs des équipes que le SYDED mettra à disposition pour accompagner la démarche.

**Après examen et délibération, l'assemblée accepte à l'unanimité de se porter candidate pour cette opération. Mais même si elle n'est pas retenue, elle a déjà œuvré dans ce domaine et compte poursuivre et approfondir.**

## **6 – Questions diverses**

- Lors du Congrès Départemental à Souillac le 2/10/2016, la commune de LALBENQUE s'est vu décernée la médaille d'or du civisme à l'occasion des élections régionales avec un taux de participation de 63.80 % dans la catégorie de plus de 1000 électeurs inscrits.

- La Communauté de Communes de LALBENQUE-LIMOGNE nous a adressé pour information le projet de déclassement de 938 kms de routes départementales.
- La commune va adresser un courrier à la Préfecture pour faire une déclaration de catastrophes naturelles (pour mouvement de terrains) dus à la sècheresse 2016 et une déclaration de calamités agricoles (pour les cultures) avec copie au service compétent de la DDT du Lot.
- Daniel PASQUIER souhaite donner deux informations :
  - 1/ réunion-débat le lundi 17/10/2016 à la salle communautaire Jean Jacques Chapou sur les compteurs ENEDIS (ex-ERDF) communicant LINKY.
  - 2/ il fait référence au point traité lors du conseil municipal du 15/09/2016 sur les zones tampon qui doivent protéger le chemin de Saint Jacques de Compostelle qui est classé par l'Unesco. Un permis d'aménager a été signé au printemps 2016 pour un lotissement de 4 lots à proximité immédiate dudit chemin. Daniel PASQUIER souhaite qu'il soit fait quelques recommandations urbanistiques dans ce secteur afin de préserver le chemin classé.
- Paul PINSARD évoque le problème de l'épandage des boues effectué cet été par les services du SATESE, et sur les désagréments occasionnés. Les problèmes ont été soulevés et des aménagements seront à prévoir.
- Pour information la cérémonie du 11 novembre se déroulera le jour J, le Vendredi 11/11/2016.

Plus aucune question à l'ordre du jour, la séance est levée à 22 h 15.

Le Maire

J.POUGET.